

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 29 janvier 2021

Aéroport de Lille à l'écoute des riverains : retours sur la réunion du 27 janvier 2021

A l'issue de la concertation publique volontaire qu'il a menée du 12 octobre au 4 décembre dernier sur son projet de modernisation, Aéroport de Lille s'était engagé à poursuivre le dialogue avec les riverains de l'aéroport. Un premier rendez-vous était programmé ce mercredi 27 janvier, sur le thème des nuisances sonores.

Un dialogue riche et sans détours, nourri des propositions de chacun

Conformément à ses engagements, Aéroport de Lille a organisé mercredi 27 janvier, une réunion avec les riverains de l'aéroport consacrée aux nuisances sonores imputables à l'activité de la plate-forme.

La réunion s'est tenue en ligne, sous l'égide de MM. Christophe COULON, Président du Syndicat Mixte des aéroport de Lille et Merville, et Marc André GENNART, Directeur Général d'Aéroport de Lille SAS. Elle a rassemblé 46 participants, élus locaux, représentants associatifs, et habitants des communes riveraines de l'aéroport.

Les représentants de l'aéroport ont brièvement présenté l'état des lieux en matière de bruit, avant de rapidement laisser la parole au public qui a pu exprimer son ressenti, poser des questions et proposer des solutions. Les sujets ont été abordés sans détours, aussi bien concernant la révision des trajectoires d'atterrissages et décollages, le volume des vols de nuit, la nature du Plan d'Exposition au Bruit ou la relocalisation et le renforcement du dispositif de stations de mesure de bruit créé par l'exploitant de l'aéroport.

Les actions de l'aéroport pour réduire la gêne sonore occasionnée par les avions

Dans son champ de compétence, l'aéroport met d'ores-et-déjà en œuvre plusieurs actions pour réduire les nuisances sonores :

- Mise en place depuis janvier 2021 d'une modulation horaire et acoustique de la redevance atterrissage pour inciter les compagnies à limiter les vols de nuit et à renouveler leurs flottes : ainsi, les aéronefs les plus bruyants subissent une majoration de la redevance d'atterrissage de 20% (aéronefs du groupe acoustique 4) à 100% (aéronefs du groupe acoustique 1) ;
- Aménagement de la redevance de stationnement de nuit en 2021 pour encourager les compagnies aériennes à stationner leurs avions longuement et de façon ininterrompue la nuit sur ses aires de parking, dans la mesure où ils n'effectueront pas de vols nocturnes ;

- Renouvellement du système de mesure de bruit et de suivi des trajectoires : sont ainsi prévues en 2022, l'étude – en concertation avec les riverains – de la relocalisation et de l'ajout de stations de mesure, simultanément à la modernisation du système lui-même qui permettra notamment d'améliorer sa transparence, avec la possibilité pour tous de visualiser les trajectoires *via* un portail internet dédié.

Par ailleurs, Aéroport de Lille collabore avec les autorités compétentes en matière de bruit en participant aux réunions de la CCE et du SIVOM, en alertant l'Aviation Civile sur les signalements reçus des riverains et en contribuant aux documents réglementaires (Plan d'Exposition au Bruit et Plan de Gêne Sonore), élaborés par les Autorités préfectorales et les services de l'Aviation Civile.

Un prochain rendez-vous dédié aux trajectoires atterrissages/décollages et au Plan d'Exposition au Bruit

Au terme de cette réunion, les services d'Aéroport de Lille SAS ont pu apporter les éléments de réponses relevant de leur champ de compétences, en s'engageant à transmettre aux autorités concernées, services de l'Aviation Civile et services de la Préfecture du Nord, un compte rendu détaillé des échanges, en particulier en vue de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) se tenant dans les prochaines semaines, où seront abordés les sujets relatifs à la révision des trajectoires d'atterrissages et décollages et au Plan d'Exposition au Bruit.

Contact Presse Aéroport de Lille :

Edouard AULANIER

Mobile : +33 (0)6.22.69.77.39

Email : eaulanier@lille.aeroport.fr